



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du jeudi 08 septembre 2022

**Nombre de Membres
afférents au
Conseil Municipal**
19

**Nombre de Membres
présents
à la séance**
16

**Nombre de Membres
présents ou représentés qui ont
pris part à la délibération**
18

Date de la convocation : 02 septembre 2022

Date d'affichage de l'ordre du jour : 02 septembre 2022

L'an deux-mil-vingt-deux, le huit septembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du deux septembre deux-mil-vingt-deux, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.

Présents :

Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame NÉE Amélie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine, Madame TALBOT Christine et Monsieur TOUTAIN Éric.

Absents excusés :

Monsieur DELAMARE Dominique a donné pouvoir à Monsieur COUILLER Jean-Paul ; Madame PATENOTTE Isabelle a donné pouvoir à Madame LECOQ Annie ; Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Secrétaire de séance :

Madame NÉE Amélie a été nommée secrétaire de séance.

2022/62 – AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE REMBOURSER LE CHAUFFAGE DE LA SALLE POLYVALENTE SUITE À UN DOUBLON DE PAIEMENT POUR UNE LOCATION

Une Roumaroise a réservé la salle polyvalente le weekend du 28 au 29 mai 2022. Deux chèques pour le chauffage d'une valeur de 50 € ont été encaissés par erreur pour la même location.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 18 voix pour et 1 abstention (Madame NÉE) DÉCIDE le remboursement de la somme versée par Monsieur et Madame NÉE Guillaume et Amélie, soit 50 €.

**Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Josiane LELIÈVRE**

